

Conseil d'École – maternelle J. Lecourt, Bléré

mardi 08 avril 2014

Membres du conseil d'école

parents élus : Mme Rzepecki (GS + PS), Mme Souriau (PS), Mme Tessier (PS), Mme Legeard (MS), Mme Rousseau (GS), Mme Thireau (MS) suppléants : M. Garzenne* (GS), Mme Sutton* (MS)

mairie : [suite aux incidents électoraux du 23 mars, il n'y a plus de Conseil Municipal, donc d'élus]

enseignants : Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Pecard*, Riglet, Pelletier, Clamaran et M. Lemaire-Cardoen (directeur)

DDEN : [toujours pas nommé-e]

Invités : personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco*, Delalay, Dupont, Girault, Pelloquin, Dorard*.

Absents / Excusés* : les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription (M. Seweryn), l'AVS et l'EVS.

Carte scolaire – prévision effectifs à la rentrée 2014

	PS	MS	GS	
Mars 2014	28 + 24	25 + 25	29 + 29	= 160
Sept. 2014	55 ???	51	50	
prévision de 156 (soit 26 élèves / classe en moyenne)				

Les effectifs sont très fluctuants : il est encore difficile de prévoir pour la rentrée dans 5 mois.

Suivi des projets et actions en cours

- Décloisonnements (*Arts Plastiques, Scientifique et Prévention*) des vendredis
Nous passerons début mai au décloisonnement « Prévention » pour une durée de 7 semaines (*prévention des risques domestiques, de la rue, porter secours et le tri sélectif*).
- École & Cinéma
Cette année, les PS vont bénéficier de 2 séances au Centre Socioculturel avec les MS et GS. Prise en charge financière : la coopérative scolaire avec participation des familles (1€).
- Dojo, semaine équilibre
Les 2 classes de GS participeront à l'école élémentaire, chacune ½ journée, à « la semaine équilibre » les 14 et 17 avril.
Depuis 3 ans, l'Association « Tennis de Table » nous prête sa salle qui jouxte le dojo ce qui permet de partager chaque classe de GS en 2 : un groupe travaille efficacement sur les tapis, l'autre pratique des jeux de société, encadré par des parents et l'ATSEM.
- Projets dans chaque classe
Les PS ont repris un travail fin mars autour de l'aménagement d'un mini jardin dans la cour de l'école (dans un des parterres) et sur la terrasse avec une intervenante qui reviendra en mai.
Les MS vont découvrir la fabrication de papier recyclé et la couleur végétale. Les GS ont abordé le travail de la laine.
- Projet d'École
Un nouveau Projet d'École devra être rédigé début 2015. Il sera présenté au Conseil l'an prochain.
- Programmes de l'école maternelle
De nouveaux programmes devaient entrer en vigueur à la rentrée. La date est repoussée à 2015. Le Conseil sera informé l'an prochain également.

Liaison GS/CP

Rencontres entre les CP et les GS : elles seront programmées en mai et/ou juin après préparation entre les enseignants de ces niveaux pour une harmonisation (principalement sur le vocabulaire technique) entre les 2 écoles et un bilan annuel (*conforme au Projet d'École*). Le cas de certains enfants nécessitant un accompagnement particulier dès le début du CP sera étudié par les enseignantes concernées des 2 niveaux (*conforme également au Projet d'École*).

➤ Sorties scolaires, fête de fin d'année

Les classes de PS visiteront une ferme pédagogique à la Chapelle aux Naux. Les MS se rendent au Zoo de Beauval. Les GS iront au « Parc de la Haute Touche ».

Fête de fin d'année le 28 juin. Organisation A.P.E. (*cf. ci-dessous*).

➤ Rentrée des futurs PS

Ils seront accueillis le samedi 14 juin de 9h30 à 11h30. Il sera demandé aux familles lors des inscriptions (dates affichées pour mai et juin) d'éviter les frères et sœurs et autres membres de la famille. Cet accueil a pour objectif de mettre en confiance les futurs élèves.

➤ Inscription des futurs CP

Les familles des GS ont eu une copie des dates d'inscriptions à l'école élémentaire.

Aides spécifiques

De 10 à 15 GS sont accueillis les lundis et/ou jeudis soirs durant 1 heure dans le cadre de l'A.P.C., « **l'Aide Pédagogique Complémentaire** ». Pour la dernière période, un aide plus personnalisée est proposée à quelques enfants après accord des familles. Initialement, nous pensions étendre aux MS cette aide mais l'horaire ne convient pas. C'est donc sur le temps de sieste des PS que les MS seront pris en charge par petits groupes.

Le RASED rencontre régulièrement les enseignantes de GS et de MS pour faire un bilan sur des tests réalisés et programmer des interventions. Certaines sont en cours. Après un bilan présenté individuellement aux familles par la maîtresse spécialisée, celle-ci adapte son aide au cours de l'année.

Actuellement, il n'y a plus qu'une AVSi qui intervient auprès d'un enfant en situation de handicap, soit 19h d'aides.

Prévention, santé

Visite médicale pour les GS réalisée en mars et mai. Rien n'est programmé pour les MS (*le médecin de la PMI n'a pas été remplacé semble-t-il*). Pour les PS, la visite d'une orthoptiste se déroulera la semaine prochaine sur 3 matinées.

Budget 2014 / travaux et entretien des locaux

Les budgets municipaux ont été votés avant les élections municipales. Heureusement, car il n'y a plus de Conseil actuellement.

Les crédits ont été renouvelés avec une augmentation de quelques 1%. Un crédit investissement « mobilier / matériel motricité / informatique » est accordé.

Le crédit « transports » est trop faible : il manque environ 400 à 500€ pour pouvoir faire face aux prix qui ont progressés de manière importante.

Isolation des classes du haut : des ventilateurs ont été fournis en juin 2010 mais ils brassent la chaleur et ne font pas redescendre la température : des relevés ont été effectués les années passées. Ils ont montré que la température a dépassé les 34° les jours de classe même en ouvrant à 7h30 le matin ! La pièce la plus touchée est celle de Mme Riglet, n°13. Les autres (de Mmes Troquet et Bourliataux) ne sont pas épargnées.

Les sanitaires du bas comme du haut sont vétustes. Nous espérons être entendus par la prochaine équipe municipale pour qu'un plan de réhabilitation fasse l'objet d'étude. Le ménage est devenu pénible et coûteux en temps.

Les « petites » réparations et l'entretien courant sont réalisés rapidement, dès le signalement.

Un projet d'aménagement des cours de récréation était à l'étude avec l'ancienne équipe municipale ainsi que la récupération d'un petit terrain en herbe derrière l'école : qu'en sera-t-il lors du renouvellement du Conseil ?

La coopérative Scolaire

Une subvention pour les projets des classes a été demandée (*l'Association des Parents d'Élèves a déjà versé 1.000€*) mais n'a pas été votée avant les élections. En attente donc alors que les dépenses sont engagées.

Le point sur les finances est présenté par Mme Martin. Le solde en fin d'année sera très probablement de nouveau faible. Il ne sera pas possible de renouveler suffisamment le parc des cycles de la cour de récréation cette année encore.

Le Restaurant Scolaire [Pas de représentant de la commune au Conseil]

Préparation des futurs CP et PS

GS → On reconduit la visite et les repas en juin en lien avec la cuisine pour les dates.

PS → On tentera de renouveler l'organisation des premiers jours de la rentrée au Restaurant Scolaire avec l'investissement des enseignants, des employées communales et des élus de la mairie si ceux-ci sont partants.

L'Association des Parents d'Élèves – A.P.E.

Les bénéfices des manifestations sont reversées aux 2 écoles, d'où le souhait que plus de parents aident selon leurs possibilités. La vente des bulbes, sapins et chocolats a permis de verser aux 2 écoles les subventions (**1.000 € en maternelle**).

Voir Blog A.P.E. pour les dates et infos : <http://ape-balzac-j-lecourt.blog4ever.com/>

12 avril : « Chasse à l'œuf » ouverte aux enfants des 2 écoles, dans le « Petit bois » + espace récréatif.

18 mai : « Vide grenier » (appel à l'aide pour l'organisation et le jour)

28 juin : Fête des 2 écoles. L'A.P.E., organisatrice, a besoin de parents volontaires pour préparer, monter les stands le matin et organiser un roulement l'après midi du 28/06. Des animatrices sont prévues pour l'après-midi.

Réforme des rythmes scolaires

Pour mémoire, voici les motivations du gouvernement qui nous ont servi de base de réflexion depuis 15 mois :

*« La réforme des rythmes à l'école primaire permettra un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant, conformément aux préconisations des scientifiques spécialistes de la question. Elle rapprochera la France des pratiques de ses voisins européens. Les élèves seront ainsi plus attentifs pour apprendre à lire, écrire et compter. Ils seront moins fatigués et plus épanouis. La réforme conduira en outre à un meilleur équilibre entre temps scolaire et périscolaire tout en maintenant le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire obligatoire. » **voir sur notre site la page spéciale.***

La réforme vise donc, pour mieux respecter les rythmes naturels de l'enfant, à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

[**voir sur le site de l'école l'article et la plaque du ministère**]

Où en est-on ?

Fin janvier 2014, l'ancienne équipe municipale a communiqué à la Direction Académique, les nouveaux horaires pour la prochaine rentrée.

Ces horaires ont été élaborés par les élus, les enseignants des 2 écoles publiques (l'école privée est dispensée de réforme) et les Conseils d'Écoles, donc les parents élus (voir les précédents comptes-rendus et ci-dessous).

	9h	12h	14h	16h15	
lundi, mardi et jeudi	garderie	enseignements	pause mérid. = repas + APC ou TAP (1h)	enseignements	sortie ou garderie
	9h	12h	13h30	15h45	16h30
vendredi	garderie	enseignements	pause mérid. (1h30)	enseignements	sortie ou garderie

APC sur temps du midi → Aides de 30' à 45' dispensées par les enseignants.

TAP sur temps du midi → Activités proposées par la municipalité = Temps d'Activités Périscolaires

Pour ce qui concerne les enseignants de l'école maternelle, nous avons en juillet 2013, demandé à ce qu'une annexe soit liée au compte-rendu de la commission qui a entériné ces horaires (**voir document sur notre site**). **Le premier point** était le suivant :

- L'aménagement de la pause méridienne ne doit pas constituer un allongement des temps collectifs vécus par les enfants même si l'on a bien compris que la garderie reste une « variable d'ajustement ».

Puisqu'actuellement il n'y a plus de Conseil Municipal, aucune décision ne peut être prise pour ce qui concerne le recrutement d'intervenants sur les temps T.A.P. à la charge de la commune.

Nous craignons donc qu'à la rentrée, l'allongement du temps du midi ne se traduise par de la garderie supplémentaire dans la cour de récréation, source de fatigue, conflits, accidents, etc. Tout le contraire de la philosophie de la réforme. Les élèves seront donc peu disponibles pour le travail en classe l'après-midi.

Devant **l'absence d'élus actuellement** et face à **l'urgence d'avancer sur ce sujet** mis en veille depuis 3 mois maintenant, des contacts ont été pris avec le Centre Socioculturel (C.S.C.) et l'École de Musique. Aucun lien n'a été établi entre l'école et une quelconque association sportive.

Le C.S.C. a déjà rédigé une ébauche de Convention de Prestation avec la Mairie, qui **n'a pas été signée** avant les élections.

Projet de planning INTERVENANTS

Version du 31/01/14

maternelle = 7 groupes de 14

lundi	13h à 14h	ALSH	Judo	ALSH	BCD - CSC	Gym	ALSH	ALSH
mardi	13h à 14h	Hand	ALSH	Gym.	BCD - CSC	ALSH	ALSH	ALSH
jeudi	13h à 14h	ALSH	BCD - CSC	???????	ALSH	ALSH	ALSH	ALSH

Le C.S.C. peut déjà proposer 4 animateurs par jour de 13h à 14h. Ils peuvent tenter de trouver une 5e personne. Les activités envisagées pour le moment sont : activités manuelles (*origami, mosaïque, peinture...*), cuisine/broderie/trico, jeux récréatifs/sportifs, bibliothèque/ludothèque – *ce sont ici les principales compétences des animateurs.*

La mise à disposition de salles (*lesquelles ?*) ou d'espaces spécifiques n'a pas été encore traitée ainsi que les modalités d'entretien et la provenance du matériel (*lequel ? rangement ?*) ni même la liaison avec les A.P.C. (*cf. plus haut*) et les responsabilités de chacun aux heures charnières et de transition.

Au final, **il reste BEAUCOUP de travail** pour la mise en place de la réforme...

Après 1 heure d'échanges sur ce sujet, les membres du Conseil décident de rédiger une **MOTION** pour le report ou la remise à plat de la réforme sur Bléré maternelle. [**voir motion jointe**] **À situation exceptionnelle, demande exceptionnelle.**

Prochain Conseil, le 17 juin 2014.

rédigé le 08 avril 2014
le directeur.